

FORMULAIRE PRESCRIPTEUR

Phase nationale Promotion 2025-2026

Document à joindre lors de la saisie du formulaire de candidature

DIRIGEANTS
DE DEMAIN





L'ORGANISME PRESCRIPTEUR

Catégorie de l'organisme

- Un organisme membre du CNOSF
- Une Commission des athlètes d'un organisme membre du CNOSF
- Une structure déconcentrée d'un organisme membre du CNOSF (Ligue/comité)
- Une association étudiante
- Une association issue des juniors associations
- Une coordination associatives reconnues d'utilité publique et/ou représentatives de son secteur
- Une association d'insertion par et dans le sport
- Une collectivité ou association de collectivités partenaire du CNOSF

Nom de l'organisme

.....

Contact au sein de l'organisme

Nom :

Prénom :

Poste :

Courriel :

Numéro de téléphone :



Parcours du.de la candidat.e en lien, avec l'organisme prescripteur

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Frais d'inscription

Une participation de 300€ sera demandée (suite à confirmation de sélection) à chaque participant au programme au titre de contribution aux frais annexes, le CNOSF assurant pour chaque séminaire l'hébergement, la restauration, le remboursement des frais de transport, et plus largement les frais pédagogiques du programme. Cette participation pourra être prise en charge par le participant et/ou son organisme prescripteur.

- Les frais d'inscription seront assurés par le.la participant.e
- Les frais d'inscription seront assurés par l'organisme prescripteur
- Les frais d'inscription seront assurés par l'organisme prescripteur et le participant à hauteur de :
 - € pour l'organisme prescripteur
 - € pour le.la participant.e



Confirme soutenir la candidature de
au dispositif Dirigeants de Demain.

Signature

Des données personnelles sont collectées dans le présent formulaire par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Cette collecte repose sur l'intérêt légitime du CNOSF, l'organisme prescripteur (association étudiante, organisation membre du CNOSF etc.) s'étant engagé à soutenir et accompagner le candidat retenu dans le cadre du programme « Dirigeants de Demain », comme précisé dans le règlement de candidature.

Les données collectées feront l'objet d'un traitement informatique par le CNOSF, en sa qualité de responsable du traitement. Elles sont destinées au Pôle Service aux membres et aux territoires du CNOSF. Par ailleurs, ces données seront transmises à des sous-traitants pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielle nécessaires à l'exécution du service.

Vos données seront conservées (i) si le candidat n'est pas retenu, jusqu'à la date de délibération du Comité de sélection, fixée au 30 mars 2025, (ii) si le candidat est sélectionné, jusqu'à la fin du programme, soit jusqu'au 31 décembre 2026. En aucun cas, ces informations ne seront utilisées à des fins commerciales.

Vous bénéficiez concernant vos données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de vos données en cas d'informations incorrectes, du droit à limitation du traitement ainsi que du droit à la portabilité. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF – 1, avenue Pierre de Coubertin – 75013, Paris ou par courriel à dpo@cnosf.org. Vous avez également la possibilité de déposer une réclamation auprès de la CNIL.